

## **VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES**

## **COMMENT AIDER MA MÈRE**

Par Profil supprimé Postée le 16/11/2014 02:34

Je m'appelle Sandrine et ma mère de 63 ans est alcoolique.

Elle ne sait pas que je le sais et je ne sais pas comment aborder le sujet avec elle.

Je le sais car à la base, ce sont des amis proches et de la famille qui m'en ont fait part suite à des choses qu'ils ont vu comme le fait de boire en cachette, de cacher des bouteilles, de se retrouver dans des états pas possible après un repas arrosé.

Elle se répète souvent. Un jour ou je l'avais appeler sur son portable sans arriver à la joindre, elle me rappelle quelques heures après et tombe sur mon mari.. elle ne savait pas à qui elle parlait ni qui elle appelait... alors que forcément, c'était mon prénom qui était affiché en appel en absence !!! Moi, sa fille unique !!!

Je précise que à mère a toujours travailler dans un milieu d'alcool car elle a un bar ou l'on consomme surtout du champagne.

Depuis que l'on m'en a parlé car je ne m'étais pas rendu compte de son problème, je surveille lorsqu'elle vient à la maison et j'ai déjà constaté par exemple, que le niveau de la bouteille de vin entamé avait baissé le temps qu'on parte faire quelques courses et qu'elle avait préféré rester.

Bref, que dois je faire? J'en ai parlé à son médecin traitant qui m'a dit que ce n'était pas à moi de m'en occuper et qu'il surveillerait mais les choses en sont toujours au même point. Mon beau père me demande de lui parler car il ne sait plus quoi faire. Elle a maigrit mais ne l'admet pas etc.. trop de détail qui font que je n'ai pas de doute sur le problème qu'elle a mais je ne sais pas comment faire. J'ai peur de lui en parler et qu'elle le prenne mal et en même temps, ça ne peut pas continuer. J'ai 2 enfants, qu'elle adore mais à l'heure actuelle, je n'ose même plus lui laisser en garde..

Si vous pouvez me guider sur la marche à suivre pour qu'elle accepte d'en parler (déjà) et après qu'elle se fasse soigner Moi je ne veux pas la juger, je sais que c'est une maladie mais faut il encore que elle, elle l'accepte. Merci d'avance pour votre réponse.

Sandrine

## Mise en ligne le 17/11/2014

Bonjour,

Votre mère semble souffrir d'une addiction à l'alcool qu'elle tait. Les dires qu'on vous a rapportés et son comportement semblent vous conforter dans vos doutes sur son alcoolisme. Vous ne savez pas comment évoquer le sujet avec elle et nous le comprenons.

Il est très important, pour lui en parler, qu'elle ne sente pas jugée et incomprise. Par conséquent, nous vous conseillons pour ce faire de ne pas en venir tout de suite à l'alcool mais de mettre en avant sa vie, sa santé, puis vos inquiétudes sur la place que l'alcool prendrait dans sa vie.

Vous pouvez envisager, afin de donner la chance au dialogue et pour détendre l'atmosphère, de l'inviter à une ballade, une sortie au restaurant ou au cinéma. Un lieu qui vous fait penser à des choses agréables a plus de chances de favoriser l'échange sur ce que l'on aime ou pas, d'inviter à partager, voire à faire le point.

Si vous avez réussi à trouver des circonstances favorables, et des mots qui ne jugent pas, le dialogue aura plus de chances de s'installer. Il reste possible que votre mère nie, voire se fâche, ce qui représente parfois également une étape dans la maladie. Cependant une fois le moment de fâcherie passé votre mère se rendra bien compte de la chance qu'elle a d'avoir une fille qui prend même le risque de se fâcher, pour l'aider. Vous en reparler ne constituera plus une impossibilité puisque vous lui aurez dit, que vous "savez".

En parallèle à cette recherche de dialogue, nous vous invitons à vous rapprocher du centre d'alcoologie dont vous trouverez l'adresse en vous rendant à ce lien pour avoir de l'aide auprès des professionnels qui ont pour habitude d'accueillir des personnes alcooliques et leur entourage. En effet, des médecins, des médecins alcoologues, des psychologues vous accueilleront pour vous conseiller sur l'attitude à adopter ou à éviter pour mieux aider votre mère.

Vous pouvez également nous joindre par tchat via notre site ou nous appeler au 0980 930 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) pour être ponctuellement écoutée, soutenue et conseillée.

Bien cordialement.